

Direction générale de la coordination,
de la planification, de la performance et de la qualité

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 3 décembre 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.390

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 5 novembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] J'aimerais obtenir des informations au sujet du personnel-cadre et non cadre (incluant les syndiqués).

Par année, pour cinq ans:

- Nombre d'heures payées (rémunérées) pour:
 - des employés en attente d'affectation (en surnombre, pas assigné à un poste, en attente d'affectation);
 - des employés prêtés à d'autres (ex: prof à U.Laval, prêt à des ministères, etc.);
 - des employés sans poste;
 - ou toute autre dénomination pour qualifier ce type d'employés;
 - Nombre d'employés concernés et ratio en «équivalent temps complet» ETC ou «personne-année» PA;
 - Coût de la rémunération de ces heures;
 - Nombre d'heures et montants payés à des employés remerciés avant la fin de leur contrat;
 - Nombre d'employés concernés et ratio en «équivalent temps complet» ETC ou «personne-année» PA;
- ... 2
- Nombre d'heures payées à des travailleurs en formation pour un nouveau poste (dont le poste a été aboli, par ex, et qui sont en formation en attendant);
 - Montant versé à ces employés
 - Nombre d'employés concernés et ratio en «équivalent temps complet» ETC ou «personne-année» PA. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé

Pierre Lafleur

p.j.

N/Réf. : 19-CP-00023-110